

Séance du vendredi 2 avril 2021

Délibération DU BUREAU

AMENAGEMENT ET HABITAT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL - STRATEGIE ET OPERATIONS
FONCIERES - ACTION FONCIERE

TOURCOING -

**DECLASSEMENT DE LA PARCELLE SITUEE RUE DE WAILLY CADASTREE SECTION
HK 224**

La Métropole Européenne de Lille est propriétaire du site de l'ancien lycée Le Corbusier sur la commune de TOURCOING, composé d'immeubles et terrains situés 53 à 65 rue de Lille et rue de Wailly, représentant une surface totale d'environ 10 127 m².

Le lycée ayant été relocalisé, cet ensemble immobilier a été désaffecté par arrêté préfectoral du 3 janvier 2011 et déclassé du domaine public par décision prise par délégation du Conseil n° 18DD0514 en date du 17 juillet 2018.

La mise en vente de cet ensemble immobilier a fait l'objet d'une consultation qui a été lancée en 2018, au terme de laquelle la proposition d'acquisition de VINCI IMMOBILIER a été retenue.

I. Rappel du contexte

Par délibération n° 19 C 0976 adoptée par le Conseil le 13 décembre 2019 a été décidée la cession de l'ensemble du site au profit de VINCI IMMOBILIER, repris au cadastre sous les n° 34 à 39, 179 de la section HL, et les n°221 et 224 de la section HK.

Une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives a été signée le 12 mars 2020.

Par délibération n° 20 C 0496 adoptée par le Conseil le 18 décembre 2020, a été autorisée la conclusion d'un avenant à la promesse synallagmatique de vente, ayant pour objet de proroger le délai de régularisation de la vente au 31 octobre 2021 au plus tard.

Toutefois, parmi les parcelles faisant l'objet de la promesse, la parcelle HK 224 pour 40 m², provient de la division de la parcelle HK 34 pour 173 m², laquelle avait été omise par erreur lors de la désaffectation constatée par l'arrêté préfectoral de 2011.

Par nouvel arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2020, ladite parcelle a été désaffectée de son usage scolaire.

Séance du vendredi 2 avril 2021

Délibération DU BUREAU

II. Objet de la délibération

La parcelle cadastrée section HK n° 34 pour 173 m² a été divisée en deux parcelles : l'une cadastrée HK 223 demeure propriété de la Métropole Européenne de Lille et est en nature de trottoir, l'autre est cadastrée HK 224 pour 40 m² et est destinée à la vente à intervenir au profit de VINCI IMMOBILIER.

Toutefois, la signature de l'acte de vente ne pourra intervenir qu'à condition que la parcelle HK 224 soit effectivement déclassée.

Par conséquent, le Bureau de la Métropole décide :

- 1) De prononcer le déclassement du terrain situé rue de Wailly, cadastré section HK n° 224 pour 40 m², et sa réintégration dans le patrimoine privé métropolitain.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Acte certifié exécutoire au 02/04/2021